



**COMMUNIQUE DE PRESSE du 6 juin 2020 :**  
**Justice pour Adama Traoré**  
**et George Floyd !**  
**Le pouvoir ne nous fera pas taire.**  
**Rassemblement à Tarbes**  
**à 18 h 00 devant le tribunal.**



**Aujourd'hui à Tarbes , comme partout en France, un rassemblement est organisé à l'initiative de diverses organisations pour réclamer justice pour Georges Floyd, Adama Traoré et toutes les victimes des violences institutionnelles et du racisme.**

**Prenant prétexte de l'état d'urgence sanitaire, le Préfet des Hautes Pyrénées a décidé de ne pas autoriser ce rassemblement.**

**En fait et à mesure que le dé-confinement avance il est chaque jour plus évident que le pouvoir Macron-Philippe-Castaner utilise l'état d'urgence sanitaire pour confiner les libertés publiques et le mouvement social.**

**Nous condamnons et refusons les mesures liberticides qui contreviennent à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ainsi qu'à l'article 9 de la convention Européenne des droits de l'homme.**

**En solidarité avec le mouvement Black Lives Matter (« les vies noires comptent ») devenu international depuis la mort de George Floyd et qui secoue les États-Unis depuis le lundi 25 mai et afin de réclamer justice pour Adama Traoré et toutes les victimes de violences policières et du racisme :**

**Rassemblons-nous calmes et déterminés pour**  
**EXIGER JUSTICE !**

**Rassemblement citoyen à 18 h 00**  
**devant le palais de justice de Tarbes.**

*« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. » Constitution du 24 juin 1793, article 35*